

<https://www.ouest-france.fr/normandie/reville-50760/projet-eolien-au-large-du-val-de-saire-dialogue-de-sourd-entre-pecheurs-et-l-etat-905e31ac-e64b-11eb-bb9f-3eedd47b85bc>

# Projet éolien au large du Val-de-Saire : dialogue de sourd entre pêcheurs et l'État

La réunion publique sur le futur parc éolien offshore au large du Val-de-Saire, jeudi 15 juillet 2021 à Réville dans la Manche, a donné lieu à de vives tensions entre pêcheurs et les représentants de l'État.



Après avoir vu voler une chaise, les fusées de détresse ont envahi le parking en fin de réunion publique sur le projet éolien du Val-de-Saire (manche), jeudi 15 juillet 2021. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 16/07/2021 à 17h42

Les représentants de l'État et du Réseau de transport d'électricité sont venus rendre compte, jeudi 15 juillet 2021, des avancées du futur parc éolien *offshore* au large du Val-de-Saire lors d'une réunion publique à la salle Guillaume-Fouace à [Réville](#) dans [la Manche](#). La grande majorité de l'assistance, composée de 120 personnes, était opposée au projet éolien. Dehors, une dizaine de gendarmes étaient stationnés.

## Des prêcheurs très remontés

Parmi elle, des pêcheurs. Certains sont venus du Calvados afficher leur volonté de lutter contre tous les parcs *offshore* au large des côtes normandes. « **Ils veulent nous mettre des handicaps supplémentaires dans notre profession. On nous met des muselières** », s'indignent-ils. Le débat s'est enflammé, allant jusqu'à voir une chaise voler. « **Vous faites de l'écologie bétonnée qui impactera les futures générations. Il suffit de les implanter à 12 milles plus au Nord-Ouest** », s'exclame Gabriel Passilly, patron pêcheur.



Les pêcheurs n'ont pas caché leur désapprobation face au projet de parc éolien devant les côtes. | OUEST-FRANCE

Selon Damien Levallois, directeur du projet éolien en mer pour l'État, cette réunion est indispensable. « **Ces projets ont du retard. L'ancienne génération de pêcheurs avait suivi les études. Cette nouvelle génération est moins informée. Si les différentes études d'impact s'avèrent négatives, le projet n'aboutira pas.** » Au fil des discussions, un dialogue de sourd semble s'installer entre pêcheurs et représentants de l'État.

En décembre, l'État a pris la décision de poursuivre le projet du Val-de-Saire. Un site où plus de 60 éoliennes fourniront un giga watt d'électricité. « **Dans l'attente d'autres études, il se situera à 32 km des côtes** », explique Damien Levallois, qui devait profiter de la réunion pour annoncer que le point d'atterrissage sera installé sur la côte Est du département. « **Il sera enterré car il s'agira de courant continu et non alternatif.** »

## Une tranchée de sur 15 km pour transporter l'électricité

Pour transporter l'électricité jusqu'au point de l'Étang-Bertrand, une tranchée de 1,50 m sera indispensable afin d'enterrer le réseau sur plus de 15 km. « **Il serait raisonnable de connaître le tracé** », souligne une élue du Bocage valognais.

Autre question soulevée, le coût exorbitant des projets de Barfleur, Courseulles-sur-Mer (Calvados) et Le Tréport (Seine-Maritime), soit 4 milliards d'euros chacun. Un membre du public assure : « **La commission parlementaire a établi qu'il n'y avait aucun gain avec l'éolien offshore.** » Et une autre personne de poursuivre. « **En fait, on massacre la pêche pour décarboner d'autres pays d'Europe à qui on enverra cette électricité.** »

Une réunion qui s'est conclue par plusieurs fusées de détresse lancées par les pêcheurs.